



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 mars 2012
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 13 mars 2012, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Plus de 75 roquettes ont été tirées sur des communautés israéliennes à partir de Gaza au cours de la journée écoulée. Plus de 250 l'ont été depuis vendredi dernier. Cela correspond à une roquette toutes les 20 minutes. Les civils israéliens ont moins de 15 secondes pour se mettre à l'abri de ces attaques.

La vie de 1 million de civils israéliens est paralysée. En tout, 200 000 enfants israéliens ne sont pas à l'école.

Lors de la visite que le Secrétaire général a effectuée en Israël le mois dernier, il a rencontré ces enfants et vu ces zones de ses propres yeux. Hier, il a déclaré au Conseil de sécurité que les attaques à la roquette menées à partir de Gaza contre des zones civiles israéliennes étaient inacceptables et devaient immédiatement cesser.

Pourtant, le Conseil de sécurité n'a prononcé aucune parole de condamnation de ces attaques.

Il y a quelque chose qui ne va pas dans cette équation.

Le moment est venu pour le Conseil de sécurité de s'élever d'une seule voix contre le terrorisme qui continue d'émaner de Gaza.

La situation est grave. Si un missile tombe au mauvais endroit au mauvais moment, Israël sera contraint de réagir tout à fait autrement.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ron **Prosor**

